



Mairie
45 route d'Ervauville
45210 Rozoy le Vieil

le 22 avril 2013

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Année 2013

L'assemblée générale ordinaire de l'ARBRE s'est tenue le samedi 20 avril 2013 à 16h30 au pressoir de Rozoy le Vieil, commune siège de l'association.

L'ordre du jour comportait les points suivants:

1. Présentation de l'état d'avancement du projet de PNR Bocage Gâtinais
2. Rapport d'activité
3. Rapport financier
4. Vote, élection et renouvellement partiel des administrateurs
5. Critique des activités, comment mieux les développer

La séance est ouverte par Anne-Marie D'AUTREVILLE-LASSOURY, Présidente. Elle donne, pour commencer, la parole au Président de l'AHVOL.

1. Présentation de l'état d'avancement du projet de PNR Bocage Gâtinais

Monsieur Jean-Claude PINGUET-ROUSSEAU, Président de l'AHVOL, aidé par monsieur Michel Jannot, membre du CA de l'ARBRE et membre très actif de l'AHVOL, présente l'état d'avancement du projet de PNR. Il rappelle que ce projet a été lancé par l'AHVOL il y a plus de dix ans ; l'ARBRE s'y est rapidement associé. Il détaille les différentes difficultés inhérentes à une nouvelle entité administrative qui s'étend sur trois régions, trois départements. Actuellement, réunissant 66 communes au sein d'un syndicat intercommunal, l'ARBG (Association pour la **R**éflexion sur la création d'un PNR du **B**ocage **G**âtinais), le projet soutenu par les trois régions Ile-de-France, Bourgogne et Centre en est à une nouvelle étape, celle de l'étude d'opportunité-faisabilité. Le Power Point utilisé pourrait servir à l'ARBRE pour sa propre communication sur le PNR.

Pour que le PNR voie enfin le jour, il faudra sans doute encore de nombreux mois, voire quelques années. Un travail permanent de présence, de participation à des groupes de travail est indispensable pour préparer ce qui sera la charte du Parc. Un tel investissement monopolise énormément d'énergie de la part de quelques membres des deux associations, en particulier Jean-Claude PINGUET-ROUSSEAU, Michel JANNOT et Richard TOMASSONE. Il est évident que cette énergie ne peut pas en même temps être consacrée à d'autres projets peut-être aussi importants.

2. Rapport financier

Solde créditeur au 01/01/2012	3 745,46
-------------------------------	----------

RECETTES en Euros

Cotisations	610,00
subventions	120,00
TOTAL DES RECETTES	730,00

DEPENSES en Euros

Assurance AXA	597,39
Envoi poste et réception	30,10
TOTAL DES DEPENSES	627,49

Solde créditeur au 31/12/2012	3 847,97
-------------------------------	-----------------

Résultat de l'exercice 2012	102,51
-----------------------------	---------------

3. Rapport d'activité

Anne-Marie DAUTREVILLE-LASSOURY, Présidente de l'ARBRE présente un bilan de l'activité de l'association au cours de l'année 2012.

Notre association existe depuis vingt et une années et elle a toujours autant de raisons d'exister.

L'ARBRE s'implique pour préserver l'environnement construit et naturel, l'équilibre écologique, le patrimoine et les conditions de vie des habitants de dix communes du bassin versant du Betz et de la Sainte-Rose qui constituent son domaine d'action (Bransles et Chaintreaux en Seine et Marne, Bazoches-sur-le Betz, Dordives, Ervauville, Le Bignon-Mirabeau, Chevannes, Chevry-sous-le Bignon, Pers-en-Gâtinais et Rozoy-le-Vieil).

En 2011, nous avons émis un avis défavorable concernant le projet de lotissement au hameau de Boudainville à Chevannes. Au cours de l'année 2012, nous nous sommes mobilisés à plusieurs reprises.

Nous sommes intervenus une seconde fois à Chevannes en prenant position contre le projet d'**implantation de 4 kotas** finlandais (yourtes octogonales en bois) au lieu-dit Le Gué des Filles.

Notre AG du 6 avril 2012 a permis à la personne initiatrice du projet d'**élevage biologique de poules pondeuses** à Pers-en-Gâtinais de pouvoir expliquer la nature et le fonctionnement de l'installation envisagée. Certains assistants sont intervenus contre ce projet et un début de dialogue a pu être engagé. Les membres du CA de l'ARBRE ont rappelé qu'ils soutiennent les initiatives économiques et écologiques locales sous réserve que les normes sanitaires et environnementales soient respectées. La construction a commencé sur un lieu d'implantation plus approprié.

Dans le cadre de nos activités pour préserver les paysages et les ressources naturelles, l'ARBRE a émis des réserves officielles concernant les **gaz de schistes** dont la technique d'extraction apparaît extrêmement dommageable pour l'environnement et la santé en raison des impacts paysagers, de la pollution des sols, des ressources en eau nécessaires et de la contamination des nappes phréatiques générées par l'utilisation de produits chimiques utilisés pour fracturer la roche.

La déclaration de l'ARBRE a été envoyée à nos élus : maires, conseillers généraux, député et sénateur et la plupart nous ont assuré de leur soutien et de leur vigilance.

L'année 2012 a été également marquée par le lancement de l'étude d'opportunité du Parc Naturel Régional du Bocage Gâtinais sous l'impulsion de l'AHVOL, à l'origine du projet de PNR, associée à

l'ARBRE avec, pour objectifs communs, d'encourager le tourisme pédestre avant tout et de favoriser la restauration du patrimoine rural.

A l'initiative des Etablissements SENOBLE, un nouveau projet de **méthanisation** fait l'objet d'une enquête publique durant le mois d'avril 2013 dans les mairies concernées et notamment celle de Rozoy-le-Vieil : il s'agit de la création d'une usine de production à Jouy avec épandage dans les champs avoisinant Rozoy-le-Vieil, Ervaucourt et d'autres villages dans l'Yonne, la Seine et Marne et le Loiret.

Ce projet de transformer des déchets en gaz doit être sérieusement étudié en ce qui concerne la nature de l'épandage dans les zones cultivées et bâties. La Préfecture de Bourgogne a d'ailleurs émis de nombreuses réserves qui ont été évoquées lors de l'AG de l'AHVOL du 23.03.13 et nos deux associations vont agir de concert.

Nous devons être vigilants et rester mobilisés à l'égard de tout projet pouvant présenter un danger environnemental ou sanitaire. Il ne faut pas rester attentiste et surtout il faut participer aux enquêtes publiques.

Nous devons constituer un dossier avant juin 2013 pour faire une demande de renouvellement d'agrément auprès de la Préfecture qui nous donne une légitimité accrue pour remplir notre mission. Richard Tomassone a pris en charge ce dossier et le mène à bien afin que nous puissions continuer d'intervenir sur les dossiers problématiques concernant nos dix communes.

L'année 2013 s'avère fertile en projets, nous avons besoin de vous tous pour que l'ARBRE réussisse dans sa mission. N'oublions pas que nous devons participer à la préparation d'une charte concernant le PNR.

4. Vote, élection et renouvellement partiel des administrateurs

Rapport d'activité et rapport financier sont ensuite soumis au vote : les deux sont admis à l'unanimité des présents.

Six membres du CA sont sortants ont renouvelé leur candidature : Arnaud de PONTAC, Jacques HUC, Michel JANNOT, Odile PLANCHAIS, Anne-Marie DAUTREVILLE-LASSOURY, Richard TOMASSONE. Ils ont renouvelé leur candidature ; ils ont été réélus à l'unanimité des présents.

Jacques LACHICHE, qui avait exprimé un certain nombre de désaccords avec l'activité de l'association, ne se représentait pas comme membre du CA.

5. Critique des activités, comment mieux les développer

La discussion s'est ensuite ouverte sur l'activité de notre association. Marcel PINET, ancien Président de l'ARBRE, a fait une longue intervention. Il a particulièrement regretté l'absence d'intervention de l'ARBRE sur deux aspects qui lui semblent importants pour la vie des membres de notre association :

- La mise en place du **PLU** sur trois communes du champ de compétence de l'ARBRE (Le Bignon-Mirabeau, Chevannes, Chevry-sous-le Bignon) appartenant à un syndicat commun avec Griselles. La feuille l'ARBRE n°36 avait défini quelques éléments permettant de voir qu'un PLU a une ambition plus grande que le POS qu'il remplace. Le règlement indispensable est accompagné d'un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble des communes soumises au même PLU. De surcroît, le territoire de l'ARBRE est couvert par 4 plans d'urbanisme différents, dont l'un dépend, en plus, d'un Schéma de Cohérence Territoriale connu sous son sigle SCOT (Chaintreaux, Bransles) ; ce dernier définit l'organisation d'un territoire à l'échelle supérieure (ex-Schéma directeur). Les seules réactions ont été individuelles, alors que l'association aurait pu présenter sa vision plus globale. L'enquête publique, maintenant terminée, n'a pas permis de modifier en quoi que ce soit les dispositions prises par le Syndicat. Quand des remarques individuelles portant sur le PADD ont été déposées, le commissaire enquêteur les a totalement ignorées (Cf. en annexe ci-dessous l'extrait du courrier personnel adressé au commissaire enquêteur par Richard Tomassone, ancien Président de l'ARBRE).

- La mise en place d'un Service Public d'Assainissement non Collectif (**SPANC**) sur l'ensemble de la CC4V : il relève l'incohérence de la réglementation de cet organisme qui ignore les

dernières modifications législatives. Nombreux sont les habitants de Chevry-sous-le Bignon qui sont venus le consulter, n'ayant pas d'écho auprès de notre association.

En conclusion, Marcel PINET pense que les habitants se sentent plus concernés par les deux aspects précédents que par le projet de PNR. Comme sur ce sujet, la question peut se poser d'une meilleure coordination avec l'AHVOL, voire d'*envisager une fusion*. Michel Jannot intervient pour dire que ce serait une erreur politique et tactique de fusionner les deux associations. Ce peut être une possibilité à moyen terme, mais surtout pas maintenant, ne serait-ce qu'à cause de la couverture territoriale du Loiret par l'ARBRE. Nos deux associations couvrent des territoires différents ; ses membres n'ont ni la même histoire ni la même sensibilité sur les sujets environnementaux.

Dans la discussion qui a suivi, Marcel PINET a souligné l'*inactivité* certaine de l'ARBRE et surtout un *manque de communication* du CA. Il est vrai que le CA a peu de moyens et de compétence pour étudier tous les dossiers importants. Mais, comme a conclu la Présidente *nous avons besoin de vous tous !* La communication doit être plus rapide. Comme la préparation et la diffusion d'une feuille de l'ARBRE sont longues, il apparaît que la *relance du site Internet* (<http://larbre.org>) est la première activité à développer, c'est surtout la plus efficace à court terme ; elle va permettre de mieux informer et surtout d'informer plus rapidement les personnes intéressées par nos activités. La gestion du site bénéficie de l'appui et de la compétence de Xavier Bignon qui considère que son aide est sa contribution personnelle à l'action de notre association ; il en est chaleureusement remercié par la Présidente et le Trésorier.

En bilan, de cette discussion, et au-delà des critiques quelquefois dures mais sans aucun doute nécessaires, un consensus se dégage ; il faut continuer notre action :

- pour le PNR où Richard Tomassone est notre représentant à l'ARBG
- pour fournir des informations plus rapides sur le site Internet
- pour intervenir sur les sujets importants à plus long terme : sujets locaux (méthanisation, gaz de schistes par exemple) ou sujet globaux (transition énergétique, qualité de la construction immobilière locale).

L'AG se termine à 18h, la Présidente remercie les membres présents et les invite à partager le verre de l'amitié.

La Présidente

Extrait du courrier donné au Commissaire Enquêteur le 23 novembre 2012)
par Richard Tomassone, ancien Président de l'ARBRE.

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête Publique
Projet d'élaboration
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Griselles : Chevannes : Chevry-sous-Le Bignon : Le Bignon-Mirabeau

...

Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : ce document a pour ambition de décrire en 14 pages ce que nos représentants souhaitent faire de notre territoire. Il est tout de même étonnant qu'aucune référence ne soit faite au projet du futur **PNR du Bocage Gâtinais**. Ce projet, approuvé par les trois régions (Ile de France, Bourgogne et Centre), est à l'étape de faisabilité : il pourra avoir un impact non négligeable. Or les quatre communes font partie du périmètre du futur parc, une simple référence n'aurait pas été inutile : de surcroît les quatre Maires font partie de l'association qui préfigure ce que sera ce PNR ! Cet oubli, sans doute involontaire, me semble au minimum regrettable.

Les axes 4 et 5 du projet se réfèrent au patrimoine naturel et aux activités agricoles. Or, à part la phrase maintien des principaux boisements (page 7) aucune référence n'est faite à l'économie forestière potentielle de notre territoire. Il existe un certain nombre de terres, sans grand intérêt agricole, qui pourraient être reboisées ; ceci a déjà été réalisé dans la commune de Chevry-sous-Le Bignon. Dans le cadre du futur PNR une étude va être lancée sur l'aspect économique de tels projets. Cette référence serait utile d'autant plus que dans la Rapport de Présentation on cite la richesse du patrimoine végétal ou forestier.

...